



Conseil de sécurité

Distr. générale
15 janvier 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 13 janvier 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer au paragraphe 29 de la résolution [2498 \(2019\)](#) du Conseil de sécurité, par laquelle le Conseil a décidé de proroger le mandat du Groupe d'experts sur la Somalie jusqu'au 15 décembre 2020.

Dans ma lettre datée du 16 décembre 2019 ([S/2019/977](#)), j'ai nommé cinq membres du Groupe d'experts et indiqué qu'un(e) sixième expert(e) (questions humanitaires) serait nommé(e) dès que possible.

En conséquence, je vous informe qu'après avoir consulté le Comité du Conseil de sécurité faisant suite à la résolution [751 \(1992\)](#) sur la Somalie, j'ai nommé M^{me} Irene Raciti (Italie).

Je vous serais obligé de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) António Guterres

